

hommes ont appris la situation dimanche matin, ils ont demandé, vu qu'ils connaissent bien la région, à être libérés afin de participer aux recherches. Des dispositions ont été prises à cette fin et leur offre a été acceptée avec reconnaissance.

Les honorables députés désireront se joindre à moi, je le sais, pour exprimer aux parents et aux familles des décédés les vives condoléances de la Chambre à la suite de la perte qu'ils ont éprouvée en raison de la mort tragique d'êtres chers qui accomplissaient leur devoir.

### LA DÉFENSE NATIONALE

#### LE "CORNWALLIS"—INTERPELLATION AU SUJET DE L'IMPOSITION DES RÉSIDENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Alexis Caron (Hull):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Défense nationale, ou peut-être au ministre de la Justice? Je ne sais au juste à qui l'adresser, mais j'en ai donné préavis ce matin.

Le 1<sup>er</sup> juin, le comté d'Annapolis (N.-É) a remis des états de taxe personnelle et d'impôts fonciers à tous les membres résidents de la base navale de *Cornwallis*, en les menaçant de faire rentrer les montants en cause avec toutes les rigueurs de la loi s'ils n'étaient pas versés avant le 1<sup>er</sup> juillet.

Voici la question: Le comté d'Annapolis a-t-il le droit de prélever pareil impôt à l'égard des membres d'un équipage provisoirement stationné dans le port?

**L'hon. G. R. Pearkes (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir donné préavis de sa question. Aucun impôt foncier provincial, municipal ou du comté ne peut être prélevé sur les biens de la Couronne du chef du Canada. En ce qui concerne la taxe personnelle, les membres des forces armées résidant dans une région déterminée y sont assujettis, si cette contribution a l'approbation de la province. Chaque particulier qui se trouve dans ce cas a, toutefois, droit d'en appeler aux tribunaux compétents s'il estime que, n'étant pas un résident à proprement parler, il est exempté de l'impôt dont il s'agit.

#### LE NORAD—DÉCLARATION SUR LA LOI DES ÉTATS-UNIS RELATIVEMENT AU COMMANDEMENT POUR ARMES NUCLÉAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. G. R. Pearkes (ministre de la Défense nationale):** Le chef de l'opposition a posé hier une question au sujet de l'autorité ou de la direction qui pourrait être exercée

[L'hon. M. Fulton.]

par le commandant adjoint du NORAD sur des avions des États-Unis. J'ai téléphoné aujourd'hui au général Partridge et puis dire à la Chambre que les autorités américaines ont accepté les dispositions intérimaires relatives à la nomination du maréchal de l'air Slemmon comme commandant adjoint du NORAD et qu'il n'a été fixé aucune limites et restrictions à l'exercice de la direction des opérations par le maréchal de l'air Slemmon en l'absence du général Partridge. Par conséquent, le maréchal de l'air Slemmon exerce la direction des opérations des forces affectées au NORAD avec la même autorité que le général Partridge.

### LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

#### SASKATCHEWAN—DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR LE PARTAGE DE REVENU DES IMPÔTS

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate):** Monsieur l'Orateur, pourrais-je demander au premier ministre s'il a reçu quelque communication du premier ministre de la Saskatchewan, depuis le 31 mars, au sujet des accords entre le gouvernement fédéral et les provinces sur le partage des impôts et, dans le cas de l'affirmative, si telle correspondance pourrait être déposée?

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je vais me renseigner et s'il y a eu correspondance, elle sera déposée.

#### INTERPELLATION AU SUJET DU PAIEMENT DU PREMIER VERSEMENT AUX PROVINCES

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate):** Monsieur l'Orateur, alors que j'ai la parole, pourrais-je demander au ministre des Finances s'il est maintenant en mesure de répondre à la question que je lui ai posée, en l'interrompant l'autre jour, au sujet du premier versement, au titre des accords sur le partage des impôts, versé à la fin d'avril aux diverses provinces, renseignement qu'il me fournirait volontiers, a-t-il alors répondu?

**L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances):** Je le ferai avec plaisir, monsieur l'Orateur.

(Plus tard)

**L'hon. M. Fleming:** Monsieur l'Orateur, voici le renseignement que le député de Bonavista-Twillingate a demandé tantôt: les versements faits aux provinces, en conformité des dispositions de la loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts, en avril et en mai, sont les suivants: Terre-Neuve, \$2,027,000;